

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 AVRIL 2023

Le vingt-quatre avril deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de M. Joël PERENON, maire-adjoint de Méounes-lès-Montrieux.

PRESENT.E.S : M. Joël PERENON, Mme Patricia VIGIER, Mme Colette LANGLET, Mme Christiane NICOLIN. Mme Christine PERENON, Mme Mireille ASTIER-CUCCHI, M. Stéphane TRETOLA, M. Erwan JAEN, M. Patrick PEQUIGNOT, M. Franck NICCOLETTI,

EXCUSE.E.S : M. Jean-Martin GUISIANO, M. Philippe BREL, M. Philippe OZENDA, Mme Chantal BARIDON, Mme Simone CALLAMAND, M. Pascal COGORDAN, Mme Anne THIBAUT, M. Karl DEMERCASTEL.

POUVOIRS : M. Philippe BREL a donné pouvoir à Mme Christine PERENON
M. Philippe OZENDA a donné pouvoir à M. Erwan JAEN
Mme Chantal BARIDON a donné pouvoir à M. Joël PERENON
Mme Simone CALLAMAND a donné pouvoir à Mme Colette LANGLET
M. Pascal COGORDAN a donné pouvoir à M. Patrick PEQUIGNOT
Mme Anne THIBAUT a donné pouvoir à Mme Patricia VIGIER
M. Karl DEMERCASTEL a donné pouvoir à Mme Christiane NICOLIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : est nommé M. Franck NICCOLETTI (art. L2121-15 du CGCT)

DATE DE CONVOCATION : 20 avril 2023

1 RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE AUPRES DU CREDIT MUTUEL

Délibération n°1

M. le Premier Adjoint expose :

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le renouvellement de la ligne de trésorerie ouverte auprès du Crédit Mutuel du fait des nombreux investissements en cours ou qui vont démarrer.

Cette ligne de trésorerie nous permet de régler les situations en attendant le versement des subventions voire la réalisation de l'emprunt nécessaire au budget.

Le conseil municipal à l'unanimité,

APPROUVE le renouvellement de la ligne de trésorerie ouverte auprès du Crédit Mutuel.

AUTORISE l'adjoint à signer et à accomplir tous les actes et formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Plus aucune question n'étant posée, M. PERENON clôt la séance, il est dix-neuf heures.